

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 235 DU LUNDI 1er AOÛT 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Cellou Dalein Diallo,
président de l'UFDG



P.4

«Le CNRD reproduit à l'identique les pratiques liberticides du passé...»

Tribune

Siaka Barry, ancien ministre

«Une transition se doit d'être inclusive et consensuelle pour qu'elle soit apaisée...»

Transition

P.5



Le regard accusateur de Bogola Haba sur le lien entre le FNDC et Embaló



CNT

P.8

Dr Dansa lance une offensive diplomatique

Maintien d'ordre
La réquisition de l'armée diversement appréciée P.6

P.4 Absence de dialogue
Les Forces vives de la Nation menacent de descendre dans la rue à partir du 15 août

Violences des 28 et 29 juillet
Le G5 suggère au Gouvernement de diligenter une enquête P.7



P.3

Édito à vue d'Aigle

La Guinée à la croisée des chemins !

Ce 5 septembre 2021, lorsqu'ils ont appris ou suivi en direct la chute du régime d'Alpha Condé, accusé de crimes de sang et de crimes économiques, les Guinéens, dans leur immense majorité, ont pris d'assaut les rues de la capitale et des villes de l'intérieur pour laisser éclater leur joie... P.2

Édito à vue d'aigle



La Guinée à la croisée des chemins !

Ce 5 septembre 2021, lorsqu'ils ont appris ou suivi en direct la chute du régime d'Alpha Condé, accusé de crimes de sang et de crimes économiques, les Guinéens, dans leur immense majorité, ont pris d'assaut les rues de la capitale et des villes de l'intérieur pour laisser éclater leur joie. Ils ont pensé, naïvement peut-être, que les manifestations violentes seraient dorénavant un lointain souvenir dans leur pays, exceptionnellement gâté par Dame Nature mais qui éprouve toutes les peines du monde à se hisser au rang des pays émergents de la sous-région, après bientôt 64 ans d'indépendance. Comme beaucoup le craignaient, onze mois après la prise du pouvoir par l'ancien commandant du groupement des forces spéciales, le colonel Mamadi Doumbouya, de plus en plus d'observateurs objectifs font clairement part de leur déception par rapport à la conduite de la transition en cours dans le pays. Les récentes violences enregistrées dans le Grand Conakry en font foi.

Les 28 et 29 juillet, des manifestations, à l'appel du FNDC, ont été enregistrées dans certains quartiers de la capitale. Des manifestations qui, malheureusement, ont été émaillées de violences, avec le lourd bilan que l'on sait : 4 à 5 morts (selon les sources), des journalistes agressés, des destructions de nombreux biens publics et privés, principalement sur l'axe Hamdallaye-Kagbelen en passant par Bambeto, Cosa, Enco 5, Sonfonia, T8, Cimenterie et Bailobaya.

Pour beaucoup, les Guinéens de tous les bords devraient se donner la main et se mettre d'accord sur l'essentiel. Les manifestations violentes, pour quelque raison que ce soit, les Guinéens n'en ont plus besoin. Il faut cultiver la paix et l'entente. Personne n'a intérêt à ce que cette transition échoue. Que tous les acteurs sociopolitiques et les autorités de la transition acceptent de s'asseoir autour de la table pour discuter, sans passion et sans arrière-pensées, des sujets d'intérêt national pendant cette transition que tous les Guinéens veulent apaisée et consensuelle. A rappeler que pendant les onze ans de présidence d'Alpha Condé, la Guinée a enregistré des centaines de manifestations, avec leur lot de morts.

Au lendemain de ces manifestations, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de trois acteurs sociopolitiques dans le cadre, dit-on, des enquêtes ouvertes par les parquets d'instance. Ce sont : Oumar Sylla, alias Foniké Menguè (coordinateur national du FNDC), Ibrahima Diallo (responsable des opérations du FNDC) et Saïkou Yaya Barry (secrétaire exécutif de l'UFR, le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré). Et comme si tout cela ne suffisait pas, l'accès aux sièges des trois grands partis du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) a été bloqué le samedi par un dispositif sécuritaire, empêchant ainsi les cadres et militants de ces formations politiques de tenir leurs assemblées générales hebdomadaires. Tout devrait être mis en œuvre pour que tous les protagonistes de cette énième crise sociopolitique se retrouvent pour un dialogue franc et sincère dans l'intérêt de tous les Guinéens.

Kèfina Diakité

MANIFESTATIONS DES 28 ET 29 JUILLET

Foniké Menguè, Ibrahima Diallo et Saïkou Yaya Barry mis aux arrêts

Dans le cadre des enquêtes sur les manifestations des 28 et 29 juillet, à l'appel du FNDC dans le Grand Conakry, deux responsables dudit mouvement (Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Ibrahima Diallo) et le secrétaire exécutif de l'UFR, Saïkou Yaya Barry ont été arrêtés par les forces de l'ordre.



Le colonel Mamadi Doumbouya et ses camarades du CNRD ont été accueillis comme des libérateurs le 5 septembre 2021, lorsqu'ils ont renversé le régime d'Alpha Condé, accusé à tort ou à raison de crimes économiques et de sang ces onze dernières années. Les Guinéens, dans leur majorité, ont salué ce changement de régime inattendu, qu'ils ne se sont pas empêchés de célébrer, comme cela doit, dans les rues de la Conakry et de certaines villes de l'intérieur. Beaucoup ont pensé que les manifestations violentes seraient dorénavant un lointain souvenir pour les Guinéens. Onze mois après, c'est la grosse désillusion pour la plupart d'entre eux. Les 28 et 29 juillet, des manifestations violentes, à l'appel du FNDC, ont été enregistrées dans certains quartiers du Grand Conakry. Il y a eu à nouveau des cas de morts, des journalistes agressés, et des destructions de nom-

breux biens publics et privés, principalement sur l'axe Hamdallaye-Kagbelen en passant par Bambeto, Cosa, Enco 5, Sonfonia, T8, Cimenterie et Bailobaya.

Dans le cadre des enquêtes sur ces manifestations qui se sont organisées dans le Grand Conakry, à l'appel du FNDC, deux responsables dudit mouvement (Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Ibrahima Diallo) et le secrétaire exécutif de l'UFR, Saïkou Yaya Barry ont été arrêtés par les forces de l'ordre.

L'accès des sièges des trois principales formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) a été également bloqué le samedi par un impressionnant dispositif sécuritaire, empêchant ainsi les cadres et militants de tenir leur assemblée générale hebdomadaire. Ce qui fait craindre la radicalisation des positions.

Kèfina Diakité

SIAKA BARRY, ANCIEN MINISTRE

« Une transition se doit d'être inclusive et consensuelle pour qu'elle soit apaisée... »

Siaka Barry est ancien ministre de la Culture et des Sports sous Alpha Condé. Il est aujourd'hui président d'un parti politique et ne se prive jamais de donner son avis sur les sujets d'intérêt national. Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Attention ça glisse !", il fait part de ses vives préoccupations par rapport à la situation sociopolitique de la Guinée.



« Le sang a une fois encore coulé hier, dans notre pays ! Comme toujours le peuple martyr de Guinée en est la principale victime. Devant ces jeunes gens, le plus souvent fauchés à la fleur de l'âge, nous devons enfin faire une introspection, nous acteurs politiques, société civile, gouvernants et autorités militaires. Ces morts traduisent notre PROPRE FAILLITE.

Je le disais il ya quelques jours sur la RTG, qu'il serait une grosse erreur de faire croire au CNRD qu'il peut gérer cette transition de façon solitaire et cavalière, sans associer de façon franchement participative les autres composantes sociopolitiques de notre nation aux grands chantiers transitionnels, quels que soient les objets de nos divergences. Toutefois, je suis encore sidéré d'entendre toujours certains acteurs politiques et civils encourager une telle démarche d'exclusion

auprès de nos autorités qui jusqu'à preuve de contraire, sont animées d'une bonne foi pour mener ce navire vers le port de la démocratie.

Une transition se doit d'être inclusive et consensuelle pour qu'elle soit apaisée, pas besoin d'une médiation internationale pour comprendre cela si nous guinéens, nous sommes de bonne foi.

À la question du journaliste de savoir ce que je pensais des manifestations, j'avais donné ce conseil sincère au CNRD et au gouvernement, conseils que je maintiens encore : « chercher à tout prix à étouffer les manifestations en oubliant les causes des manifestations, c'est chercher à casser le thermomètre en voulant baisser la fièvre. Il faudrait plutôt, de façon pédagogique et préventive s'attaquer aux causes profondes qui engendrent les manifestations, qui elles-mêmes naissent des

frustrations. D'où la nécessité d'un dialogue franc et sincère et inclusif, autour de toutes les questions qui fâchent... »

AUCUN PROCESSUS HUMAIN NE PEUT PROSPÉRER DANS LE FLOU, L'OPACITÉ ET DANS L'EXCLUSION.

En attendant, le sang a encore coulé hier, semant encore le doute et la désolation chez un peuple qui s'était pourtant remis à espérer après le 5 septembre 2021.

À mes frères du CNRD, du gouvernement, de la classe politique et de la société civile, ressaisissons-nous pendant qu'il est encore temps et allons vers un dialogue franc, direct et sincère pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

Repos éternel aux victimes, meilleure santé aux blessés et que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens ! », a déclaré Siaka Barry, ancien ministre.

Kèfina Diakité

MANIFESTATIONS DANS LE GRAND CONAKRY

Le FNDC dresse son bilan

Le vendredi 29 juillet, dans un communiqué publié dans la presse, le FNDC a dressé son bilan des manifestations dans le Grand Conakry. Il a fait état de 4 morts et de plusieurs blessés, dont 5 qui seraient dans un état critique.



« Le FNDC est profondément choqué et outré par les nombreuses pertes en vie humaines enregistrées pendant la journée de ce vendredi 29 juillet. Quatre (4) cas de morts lui ont été notifiés par son service de monitoring et par les familles des victimes.

On déplore également plusieurs blessés par balles dont cinq (5) seraient entre la vie et la mort.

Le FNDC dénonce l'utilisation par les Forces de défense et de sécurité de contre-manifestants civils dans la répression et le pillage des biens notamment le long l'axe Hamdallaye - Kagbelen.

Le FNDC exprime son soutien et sa solidarité à toutes les familles ayant perdu des proches, à tous ceux qui sont arrêtés ou blessés ou ayant perdu des biens pendant cette sanglante répression que le CNRD inflige aux Guinéens épris de justice et de démocra-

tie.

Le FNDC condamne énergiquement ces actes qui constituent des atteintes graves aux droits de l'homme et aux principes de la démocratie et de l'Etat de droit.

Le FNDC tout en s'inclinant devant la mémoire des personnes décédées et en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés rassure le peuple de Guinée que ces crimes ne resteront pas impunis.

La coordination nationale du FNDC, félicite et encourage le peuple de Guinée pour sa détermination à sauvegarder les acquis démocratiques et à exiger l'ouverture d'un dialogue crédible et un retour diligent à l'ordre constitutionnel.

Ensemble unis et solidaires nous vaincrons ! », lit-on dans le communiqué de la Coordination nationale du FNDC.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

ABSENCE DE DIALOGUE

Les Forces vives de la Nation menacent de descendre dans la rue à partir du 15 août

Dans une déclaration rendue publique la semaine dernière, les Forces vives de la nation menacent à leur tour de descendre dans la rue à partir du 15 août, à défaut d'un cadre de dialogue réel.

« Par son refus délibéré d'ouvrir un dialogue constructif avec les Forces Vives de la Nation sur la conduite de la Transition conformément aux dispositions de l'article 77 de la Charte de la Transition, le CNRD par ses méthodes de répression, de confiscation des libertés des citoyens en violation des droits humains est en train de conduire le pays vers le chaos.

Les violences enregistrées ces derniers temps avec des pertes en vies humaines, des blessés graves et des dégâts matériels importants ne sont que les conséquences de cette posture de va-t-en en guerre du CNRD appuyé par ses organes de la transition, dont ils en seront les seuls responsables devant l'histoire.

Les forces vives de la nation, soucieuses de la réussite de la transition pour le retour à l'ordre constitutionnel dans un climat apaisé:

- Condamnent ces pertes en vie humaine et toutes les formes de violences enregistrées au cours de ces dernières manifestations;

- **C o n d a m n e n t** l'instrumentalisation de la justice et les arrestations extrajudiciaires ;

- Dénoncent et condamnent la confiscation des libertés de réunion et de manifestation par l'occupation des sièges des partis politiques par les forces de défense et de sécurité;

- Dénoncent la réquisition de l'armée par le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation qui en dit long sur la volonté du CNRD et ses institutions (CNT, gouvernement,...) à confisquer le pouvoir;

- Dénoncent les actes de répression enregistrés dans les concessions des pauvres citoyens pendant les missions dites de maintien d'ordre par les services de défense et de sécurité;

- Dénoncent l'utilisation

du communiqué N°12/ CNRD/2022 du 13 mai 2022 du CNRD par le parquet général et les maires, relatif à l'interdiction des manifestations, et ce en violation des dispositions des articles 8, 32, 33 et 34 de la charte de la transition, de l'article 625 alinéa 2 du Code de procédure pénale, du protocole additionnel de la CEDEAO et de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, portant sur les libertés, droits et devoirs fondamentaux.

- Exigent l'ouverture immédiate d'une enquête pour que lumière soit faite sur ces cas de mort;

- Exigent le retour de l'armée dans les casernes ;

- Exigent le retrait des forces de défense et de sécurité des sièges des entités politiques et sociale déjà assiégés ;

- Exigent la libération de tous les citoyens et acteurs sociopolitiques arrêtés en dehors de toutes les procédures légales ;

- Exigent l'ouverture immédiate d'un cadre de dialogue inclusif ;

Nous, Forces Vives de la Nation, tout en exprimant notre compassion aux familles éplorées et souhaitant prompt rétablissement aux blessés :

- Invitons l'ensemble des entités politiques et sociales, ainsi que tous les citoyens soucieux de la réussite de la transition, à se tenir prêts, à défaut d'un cadre de dialogue réel et la satisfaction du reste des revendications, pour des séries de manifestations à partir du 15 août 2022 sur toute l'étendue du territoire national, dont les modalités seront données au moment opportun en collaboration avec les différentes antennes;

- Interpellons la Communauté Sous Régionale et Internationale à prendre toutes les dispositions idoines pour accompagner le peuple de Guinée dans son combat de retour à l'ordre constitutionnel normal, avant qu'il ne

soit trop tard.

Vive les Forces Vives de la Nation,

Vive la République,
Toutes et tous, ensemble pour le retour à l'ordre constitutionnel normal. », ont écrit les Forces vives de la nation.

Tidiane Diallo



CELLOU DALEIN DIALLO, PRÉSIDENT DE L'UFDG

« Le CNRD reproduit à l'identique les pratiques liberticides du passé... »

Absent du pays depuis des mois, le chef de file de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a immédiatement réagi à l'arrestation du coordinateur national du FNDC par les forces de l'ordre dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 juillet. Pour lui, le CNRD serait en train ainsi de reproduire à l'identique les pratiques liberticides du passé.



« J'ai appris le kidnapping, dans la nuit de ce samedi 30 juillet, du Coordinateur national du FNDC, Oumar Sylla, alias Foniké Menguè, par un groupe de militaires et gendarmes lourdement armés qui l'ont conduit vers une destination inconnue.

Le CNRD reproduit ainsi

à l'identique les pratiques liberticides du passé et duplique en l'aggravant le mode opératoire qui prévalait sous le régime qu'il a fait tomber au motif qu'il était dictatorial: arrestations et détentions arbitraires d'acteurs politiques et de la société civile, interdiction sans aucune base légale de sortie

du territoire, kidnappings nocturnes, interdiction des manifestations pacifiques, entraves à l'exercice des libertés de réunion par l'occupation des sièges des partis politiques et des organisations de la société civile.

comme c'est le cas ce matin des sièges de l'UFDG, de l'UFR, du RPG et du

FNDC.

Je condamne fermement ces violations répétées des droits et libertés des citoyens et exige la libération immédiate et sans conditions de Foniké Menguè ainsi que des sièges du FNDC et des partis politiques illégalement occupés par les forces de défense et de sécurité », a écrit Cellou Dalein Diallo sur sa page Facebook. Mais certainement, il ne s'imaginait pas que l'on procéderait, les heures qui ont suivi, à l'interpellation de deux autres acteurs sociopolitiques.

En effet, le samedi 30 juillet, Ibrahima Diallo, responsable des opérations du FNDC et le secrétaire exécutif de l'UFR, Saïkou Yaya Barry ont été arrêtés à leur tour. Des arrestations qui, selon certains, pourraient contribuer à la radicalisation des positions, sous le regard impuissant de la CEDEAO.

Tidiane Diallo

TRANSITION

Le regard accusateur de Bogola Haba sur le lien entre le FNDC et Embaló

Keamou Bogola Haba est coordinateur du FNDC (Front national pour la défense de la transition). Dans une tribune publiée dans la presse, il accuse implicitement le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, par ailleurs président de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, d'être le protecteur du FNDC en Guinée. .



« Annonce inattendue des manifestations à Conakry pendant le séjour de mission de la Cedeao à Conakry et décision déléguée d'arrêt des manifestations sur l'axe Le Prince par décision du président en exercice de la Cedeso depuis Bissau. Voici la médiation internationale tant réclamée par les opposants.

Par le communiqué d'hier nuit des opposants aux réformes de la Transition Guinéenne, nous comprenons aisément maintenant d'où viennent les ressources et les ordres qui motivent les décisions de résistance au changement de nos amis opposants et le pourquoi ils insistaient pour une médiation Internationale de la CEDEAO.

Le Président Embaló demande à ses protégés d'arrêter la violence sur l'axe Le Prince et l'ordre est suivi à la lettre alors que les appels de plusieurs compatriotes choqués par les images d'enfants sont restés sans effet

malgré l'indifférence du grand Conakry qui a isolé complètement l'axe Le Prince dans ce projet inopportun.

Chacun s'interrogeait effectivement du pourquoi de la « coïncidence » de l'appel à manifester des opposants à la Transition avec le départ de Conakry du Président de la Guinée Bissau. C'était il

pour montrer au monde qu'il ya une crise en Guinée et justifier par là la nomination du médiateur Yayi Boni alors que rien n'était ?

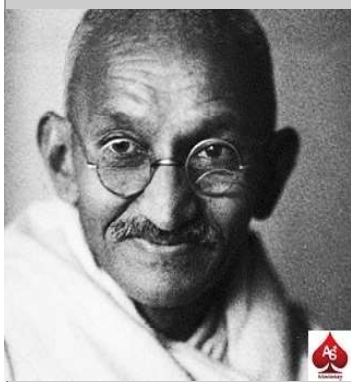
L'histoire nous édifiera. Faisons attention aux actes que nous posons « Pour » ou « Contre » la Nation. Aimons notre pays, gardons notre unité Nationale face aux réformes rudes et structurelles engagées pendant cette période transitoire gérée avec calme, discipline et rigueur par cette gouvernance militaire politiquement neutre et bien éclairée.

Maintenant qu'allons nous faire des conséquences de cette violence de 48h sur l'axe pendant que le pouvoir dans son entièreté est resté intact au palais des Nations et dans les casernes entre les mains de notre armée Républicaine et cela pour des années encore dont la durée réelle dépendra de notre discipline ? », fait remarquer Keamou Bogola Haba du FNDC.

Kéfina Diakité

GANDHI

«Sois le changement que tu désires voir en ce monde»



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

PROCÈS DU MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE EN VUE

Le comité de pilotage rencontre les partenaires

Le vendredi 29 juillet, en prélude à l'organisation du procès du massacre du 28 septembre 2009, le comité de pilotage présidé par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme a tenu une réunion extraordinaire pour échanger avec les partenaires sur l'état d'avancement des travaux de construction et d'équipement du Tribunal Ad-hoc.



Parlant des objectifs de cette rencontre, Ibrahima Sacko du bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme, l'un des partenaires à ce procès, a dit ceci : « Il était question de parler des préparatifs de la tenue du procès du 28 septembre. Je parle ici au nom de Dr Patrice Vahard, le représentant de madame la haut-commissaire. Depuis la création de ce comité, nous accompagnons l'Etat guinéen pour que ce procès soit tenu dans le respect des règles internationales en matière de procès juste et équitable. Nous avons été invités par le ministre pour participer à cette réunion qui est la première depuis sa nomination. Des choses concrètes ont été discutées aujourd'hui et qui peuvent nous conduire vers la tenue de ce procès dans un délai

relativement court »

Quant à la Secrétaire Générale du MJDH, Mme Thiam Irène Marie Hadjimalis, elle a indiqué : « Nous sortons d'une réunion extraordinaire du comité de pilotage dont le comité technique de suivi et le comité de gestion. Cette rencontre a été initiée par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux. En fait le comité technique prépare les réunions de comité de pilotage et nous avons préparé des textes que nous avons soumis pour que nous puissions tous ensemble les valider mais malheureusement les différents documents qui ont été présentés n'étaient pas totalement à point. Donc, nous avons quelques petites retouches à faire pour les soumettre. Et tout cela se fait en vue de l'organisation du procès du 28 septembre »

Tidiane Diallo

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Adoption d'une résolution pour la promotion du textile guinéen

En plénière le vendredi 29 juillet 2022, les membres du Conseil national de la Transition (CNT) ont adopté une résolution visant à promouvoir le textile guinéen (Leppi, Ngara, Kendely, Forêt sacrée). Un acte salué par tous les Guinéens patriotes.



Jeanne Martin Cissé. Cette coopération a accueilli des femmes maliennes, sierra-léonaises, libériennes qui sont venues apprendre les techniques de base de la filière teinturière.

Depuis 1960 jusqu'au début des années 90, la Guinée occupait jalousement la première place de la filière teinturière de la sous-région ouest-africaine. », a indiqué le conseiller national Sékou Doré.

Alpha Soumah, ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Hôtellerie, a eu son mot à dire. « Au niveau du Gouvernement, nous faisons tous les jours des efforts pour nous conformer à cette décision que vous venez de prendre et vous nous avez poussés à aller plus vite, parce que le textile ce n'est pas seulement ce qu'on met sur le corps, ça contient aussi notre patrimoine, l'ADN de notre patrimoine culturel y réside aussi.

Ça veut dire que quelque part, la prise de conscience qui est en cours doit envahir nos esprits, de nous pousser à nous approprier notre patrimoine qui a tendance à être oublié. », a-t-il déclaré.

Tidiane Diallo

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

MAINTIEN D'ORDRE

La réquisition de l'armée diversement appréciée

Le vendredi 29 juillet, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, a fait une déclaration dans laquelle il a motivé la réquisition de l'armée pour le maintien d'ordre, suite aux violences enregistrées à Conakry. Une réquisition qui est diversement appréciée dans le pays.



« Chers compatriotes, l'Etat dans sa mission de garant de l'unité nationale, de la justice sociale, des droits et libertés, de l'intégrité territoriale, du respect des traités accords internationaux, a pris sa responsabilité, à travers le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), et ce, conformément aux dispositions combinées des articles 28, 29 et suivants de la loi 2015/009/AN en date du 04 juin 2015 relative au maintien de l'ordre public en République de Guinée, de faire réquisition aux forces de sécurité et de défense pour le maintien de l'ordre auprès des autorités décentralisées ou toutes autres en assumant les fonctions dans la limite prévue par la loi.

Cette décision fait suite à l'organisation sur la voie publique des réunions, cortèges et défilés non autorisés causant des atteintes à l'intégrité physique des citoyens, des agents de maintien de l'ordre et des dégâts matériels en dépit des interdictions formelles des autorités en charge de l'ordre public à travers les courriers N0208/MATD/VC/CM/2022, N0045/MATD/VC/CK/2022

N 0 167/MATD/VC/CMATOT/2022 en date du 26 juillet 2022 des Maires des communes de Matam, Kaloum et Matoto, s'y ajoutent les communiqués N 00012/CNRD/2022 du 13 mai 2022 et N 00015/CNRD/

2022 du 31 mai 2022 du Comité National de Rassemblement pour Développement (CNRD) allant dans le même sens pour le maintien de la paix et de la quiétude sociale en cette période de Transition.

Le Gouvernement rassure l'opinion publique nationale et internationale de son attachement au respect des règles qui gouvernent le maintien de l'ordre public en République de Guinée tout en invitant les citoyens à vaquer librement à leurs activités quotidiennes.

Chers compatriotes, encore une fois, c'est le moment d'en appeler aux personnes éprises de paix à faire preuve de retenue, de compréhension et de sagesse pour la consolidation de la paix et de l'unité nationale.

J'invite l'ensemble des citoyens au sens élevé de responsabilité et au devoir en faveur de la paix et de la quiétude sociale dans notre pays.

Le Gouvernement souhaite prompt rétablissement aux victimes et déplore l'utilisation des enfants mineurs aux fins de manifestation de rue en violation des conventions internationales de protection des enfants.

Vive la République !

Que DIEU bénisse la Guinée ! », a déclaré le ministre Mory Condé.

Kèfina Diakité

Dans son intervention, de circonstance, Pr Hassan Bah, président de la Commission Santé, Education, Affaires sociales, Art, Sport et Culture, a fait savoir ceci : «L'adoption de cette résolution permettra la valorisation de notre identité culturelle. Sur le plan culturel, le respect de la tradition ancestrale, le respect de nos coutumes, la promotion de notre patrimoine culturel.

Sur le plan économique, elle va permettre à nos artisans de vivre du fruit de leur travail, de créer de la richesse, de créer de l'emploi, de rehausser notre économie, de développer notre pays. Cette résolution est bénéfique pour notre pays et favorable à l'émergence de l'artisanat, à la valorisation de notre culture et au développement économique. »

Sékou Doré, un autre conseiller national, a rappelé opportunément ce qu'a été la teinture dans notre pays dans les années 60. «L'art, la culture et l'artisanat ont contribué incontestablement à marquer la présence de notre pays dans le concert des nations.

Cette réputation a permis à notre Etat d'être identifié comme un pôle d'excellence par le développement culturel. A cette époque, les pionniers de notre indépendance, par une meilleure politique culturelle, se sont investis pour mieux vendre l'image de la Guinée à travers les meilleures expressions de sa culture, de son artisanat et de son textile...

Pour rappel, la première coopérative de teinturières de l'Afrique de l'Ouest fut créée en 1960 en Guinée sur proposition de feu Hadja

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions de la session ordinaire du jeudi 28 juillet

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 28 juillet 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Le message de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi Doumbouya, a porté essentiellement sur deux points : La signature des statuts de la compagnie du Transguinéen et le prix de référence de la bauxite.

1. Au titre du premier point, le Président de la Transition s'est félicité de l'implication active des membres du Gouvernement et des autres intervenants internes et externes, sur la signature entre le Gouvernement Guinéen, Winning Consortium Simandou et Rio Tinto Simfer, hier mercredi 27 juillet 2022, qui constitue ainsi la Compagnie du TransGuinéen (CTG), pour Co-développer les infrastructures ferroviaires et portuaires des projets de minerais de fer de Simandou.

Le Chef de l'Etat a rappelé que suite à la constitution de cette co-entreprise, les parties vont dès l'instant travailler sur les prochaines étapes, notamment : le pacte d'actionnaires, la finalisation des estimations de coûts et de financements, l'obtention de toutes les approbations, les permis et accords nécessaires pour faire avancer le co-développement des infrastructures.

Pour le Président de la Transition, Winning Consortium Simandou et Rio Tinto sont désormais déterminés à co-développer les infrastructures ferroviaires et portuaires conformément aux normes environnementales, sociales et de bonne gouvernance.

Le Chef de l'Etat a indiqué que cette étape ouvre la voie aux échanges dans le cadre d'un partenariat fructueux gagnant-gagnant nécessaire pour la construction d'un corridor stratégique de plus de 600km d'infrastructures ferroviaires, s'étendant du sud au sud-ouest de la République de Guinée. Ainsi que la mise en place des infrastructures portuaires dans la préfecture de Forécariah en Guinée mari-



time.

A cet effet, le Président de la Transition a instruit le Premier Ministre et l'ensemble des membres du Gouvernement de tout mettre en œuvre pour la réussite dudit projet d'intérêt national.

Concernant le deuxième point relatif à la fixation du prix de référence de la bauxite, le Chef de l'Etat s'est également félicité de la signature d'un arrêté conjoint mercredi 27 juillet 2022, entre les Ministres des Mines, de l'Environnement et de l'Administration du Territoire.

II. COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL INTERMINISTRIEL

Le Chef du Gouvernement par intérim s'est réjoui de constater qu'en une semaine, un certain nombre de dossiers auxquels le Président de la Transition attachait du prix a été suivi avec succès.

Le Premier Ministre par Intérim a remercié tous les collègues qui, dans la cohésion et dans une franche collaboration, ont autour de lui retroussé les manches pour apporter des réponses appropriées aux questions d'assainissement et d'infrastructures au niveau tant des voiries urbaines à Conakry qu'à l'Intérieur, y compris sur les tronçons critiques des routes nationales.

Le Chef du Gouvernement par Intérim a indiqué que les encouragements du Président de la Transition le jeudi dernier doivent être sources de motivation à agir davantage et de façon coordonnée, efficiente avec beaucoup de synergies pour donner de la visibilité à l'ac-

tion Gouvernementale.

Par la suite, le Premier Ministre par Intérim a poursuivi son message autour de quatre (4) points :

- Le bilan sectoriel des ministères ;
- L'action agricole du Gouvernement ;
- L'amélioration du paysage architectural de la capitale ;
- La culture du travail

d'équipe au sein du Gouvernement.

- Le bilan sectoriel des ministères.

Dans la perspective de la célébration de l'an 1 du CNRD, le Chef du Gouvernement a instruit à chaque ministre de préparer un bilan synthétique de son département. Cette action consiste principalement à diriger les projecteurs sur ce qui a été réalisé de façon concrète et pratique.

- L'action agricole du Gouvernement

Pour donner suite à la campagne de 50 ha de culture par département ministériel, initiative soutenue et encouragée par le Président de la Transition, le Premier Ministre par intérim s'est engagé à faire le point à mi-parcours de cette action destinée à donner le ton de la réponse nationale contre la vie chère. Dans ce sens, les informations recueillies seront présentées au Prési-

dent de la Transition dès la semaine prochaine.

- L'amélioration du paysage architectural de la capitale

Pour contribuer à la modernisation de l'architecture urbaine de Conakry, le Chef du Gouvernement par intérim a invité le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire à proposer une stratégie d'incitation des entités spécifiques (les banques, les assurances, les sociétés minières, les sociétés de téléphonies et autres) en vue de la réalisation de cités modernes dans notre pays.

- La culture du travail d'équipe au sein du Gouvernement

En vue d'un meilleur suivi des projets de décrets, le Chef du Gouvernement par Intérim a demandé aux Ministres de veiller scrupuleusement au respect de la pro-

(Suite page 8)

VIOLENCES DES 28 ET 29 JUILLET

Le G5 suggère au Gouvernement de la Transition de diligenter une enquête

Les violences enregistrées les 28 et 29 juillet dans le Grand Conakry ont logiquement fait réagir des partenaires bi et multilatéraux de la Guinée. C'est le cas notamment du G5 (Nations Unies, Cedeao, Union européenne, États-Unis, France) qui, dans un communiqué transmis à la presse, déplore le recours excessif à la force et l'utilisation alléguée d'armes létales pour le maintien de l'ordre.

« Le G5 a suivi avec une vive préoccupation les événements de ces derniers jours, dont la tournure violente a causé la perte de vies humaines, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels.

Le G5 déplore le recours excessif à la force et l'utilisation alléguée d'armes létales pour le maintien de l'ordre et rappelle à toutes les parties l'obligation de protéger les mineurs. Le G5 suggère au Gouvernement de la

Transition de diligenter une enquête sur les violations et abus des droits de l'homme.

Les événements des derniers jours soulignent l'urgence d'instaurer un dialogue inclusif en vue d'une transition participative, apaisée et garante de la paix sociale.

Pour ce faire, le G5 appelle tous les acteurs, responsables civils et militaires, leaders politiques et représentants de la société civile à œuvrer pour l'apaisement

et la création des conditions pour le dialogue.

Le G5 renouvelle son soutien au médiateur de la CEDEAO en Guinée, S.E. Monsieur Thomas Boni YAYI, qui dans le cadre de sa mission peut contribuer à l'apaisement et la concertation en vue d'un retour à la stabilité dans le pays. », indique le communiqué du G5 composé des Nations Unies, de la Cedeao, de l'Union européenne, des États-Unis et de la France.

Tidiane Diallo

CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions de la session ordinaire du jeudi 28 juillet

cédure de soumission des documents à la signature du Président de la Transition.

L'exposé des motifs et les références de texte de loi doivent accompagner ces projets de décret avant transmission à la Primature puis au Cabinet de la Présidence de la République.

Le Premier Ministre par intérim a clôturé son message en invitant tous les membres du Gouvernement à s'assurer de la régularisation du paiement des factures d'électricité et d'eau de leurs départements, des directions et / ou agences placées sous leur autorité. Cela dans les deux semaines qui suivent.

Le Ministre du Budget a fait deux Communications :

L'une relative à la Procédure de Passation des Marchés Publics et d'Exécution de la Dépense Publique dans la Perspective de Réduction des Délais, et l'autre relative aux formalités Douanières de Paiement des Droits et Taxes, les Modalités d'octroi de l'Autorisation d'Enlèvement Provisoire de biens.

Le Ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a aussi fait une communication relative aux Projets de Lignes Électriques de Transport et d'Interconnexion en cours de réalisation et Recherches de Financements.

III. DECISIONS

2.1 Ministère du Budget

Le Conseil a décidé :

§ De faire le point sur les projets d'investissement 2022 d'ici à la semaine prochaine.

Au ministre du Plan, de l'Économie et des Finances :

- De finaliser le processus de dématérialisation et de préparer un projet de décret pour rehausser le seuil d'engagement. Le projet sera soumis au prochain Conseil Interministériel pour examen.

A la commission d'appui du budget

- D'assister chaque ministère à : faire avancer les dossiers en cours avant le 31 décembre 2022 et d'accompagner les projets à financement DTS et mieux élaborer le plan de passage de marché 2023.

2.2 Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Communication relative à la Stratégie d'Assainissement Publique Durable

Le Conseil a décidé de :

1. Structurer les propositions des solutions à court, moyen et long terme ;
2. Réexaminer les contrats des opérateurs de transfert et de mise en décharge des déchets.

2.3 Ministère de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures.

Communication relative aux Projets de Lignes Électriques de Transport et d'Interconnexion en cours de réalisation et Recherche de Financements.

Le Conseil a décidé de :

1. Soumettre un plan de restructuration d'EDG ;
2. Faire de la pose des compteurs EDG une priorité;
3. Faire le point du projet d'électrification de Kankan ;
4. Rencontrer le Chef de l'État sur le dossier d'Énergies renouvelables.

IV. AU TITRE DES DIVERS

Le Président a instruit le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement d'organiser un atelier de formation à l'intention des Directions Générales ou des EPA.

Le Ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Artisanat a informé le Conseil du décès du Grand artiste guinéen communément appelé Maître Mamadou Aliou Barry, ancien chef d'orchestre de Kaloumstrar. Décès survenu lundi 25 juillet 2022 en

France. Le Ministre a sollicité l'assistance financière du Gouvernement pour le rapatriement du corps et l'organisation du symposium.

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a fait part de sa grande préoccupation des condamnations récurrentes de notre pays par des juridictions internationales, sans que son département ne soit informé. A cet effet, il a invité les membres du Gouvernement à lui faire la situation d'éventuels contentieux qui impliqueraient directement ou indirectement leurs départe-

ments respectifs sur la scène internationale, afin que toutes les dispositions soient prises.

Il aussi donné des informations sur l'évolution des travaux relatifs à l'organisation du procès du 28 septembre et notamment sur l'état d'avancement des dossiers concernant l'aide juridictionnelle.

Le Ministre des Affaires Étrangères a félicité le Président de la Transition pour son implication personnelle et le leadership dont il a fait preuve pour la réussite de la signature de la convention de création du

Transguinéen et ceci dans l'intérêt supérieur du peuple de Guinée.

La ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, a rappelé l'ouverture à Conakry des travaux de la 44ème session du Conseil africain et malgache ce jeudi 28 juillet 2022.

La ministre de l'Environnement a rendu compte de sa participation aux échanges d'expériences de la plateforme africaine sur les aires protégées du 18 au 21 juillet 2022 à Kigali.

Le Conseil des Ministres

CNT

Dr Dansa Kourouma lance une offensive diplomatique

La cellule de communication du CNT soutient dur comme fer que l'organe législatif de la transition et son président ont lancé une offensive diplomatique au bénéfice du vaillant peuple de Guinée. Lisez...



« La responsabilité, l'impartialité et l'intégrité constituent des valeurs des membres du Conseil national de la transition. Des valeurs qui inspirent confiance et suscitent de l'espoir au-delà des frontières guinéennes.

Sans tambour ni trompette, sous l'impulsion de son jeune Président Dr. Dansa Kourouma, le CNT redore l'image du parlement et rassure la communauté internationale. C'est pour-

quoi, les partenaires et amis de la Guinée s'empressent d'ouvrir leurs portes au Conseil national de la transition en qui, ils voient un partenaire non négligeable pour mener à bon port le processus transitoire amorcé le 05 septembre 2021.

C'est le cas de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. La prestigieuse organisation faitière des parlements qui ont en commun, la langue fran-

çaise, a dépêché à Conakry un émissaire de premier rang pour annoncer aux conseillers nationaux, que le CNT a sa place au sein de l'APF. Il s'agit du vice-président et secrétaire général par intérim Bruno FUCHS.

Lors de la plénière du vendredi 29 juillet 2022, M. FUCHS a pris la parole pour exprimer de vive voix, le soutien de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie au processus transitoire en Guinée. Mieux, l'APF est impatiente de revoir en son sein, le parlement Guinéen. Un souhait qui exprime à n'en point douter, la crédibilité et la confiance qu'incarne le Conseil national de la transition.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie qui travaille activement à la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit dans l'espace francophone.

Faut-il préciser que M. FUCHS fraîchement réélu au parlement français sous les couleurs du parti présiden-

(Suite page 10)

Proverbe Africain

“Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.”

MALI

Mandat d'arrêt contre d'ex-responsables maliens dont trois anciens ministres



La Cour suprême du Mali a lancé un mandat d'arrêt international contre quatre ex-responsables dont trois anciens ministres, pour « crime de faux, usage de faux et atteinte aux biens publics » dans une affaire d'achats d'équipements militaires en 2015, selon un communiqué reçu vendredi par l'AFP.

Les autorités maliennes avaient attribué ce marché de 60 millions de dollars à la société sud-africaine Paramount, pour l'achat de véhicules blindés dont une partie n'a pas été livrée, a indiqué vendredi une source judiciaire à l'AFP.

Les faits présumés sont survenus en 2015 sous la présidence d'Ibrahim Boubacar Keïta, décédé en janvier après avoir dirigé le Mali à partir de 2013 jusqu'en août 2020, quand il a été renversé par un coup d'Etat militaire, qui sera suivi d'un autre en mai 2021.

Les quatre ex-responsables visés sont deux ministres des Finances au moment des faits présumés, Boubou Cissé et Mamadou Igor Diarra, leur collègue de la Défense pendant cette période Tieman Hubert Coulibaly et l'ex-directeur de

la Banque malienne de solidarité (BMS, publique), Babaly Bah, indique un communiqué du procureur général de la Cour suprême du Mali Mamoudou Timbo.

Le mandat d'arrêt est daté du 25 juillet, selon le texte.

Il « fait suite à l'ouverture par la chambre d'instruction de la Cour suprême du Mali d'une information judiciaire sur les faits qualifiés de crime de faux et d'usage de faux, d'atteinte aux biens publics et de complicité de ces infractions, faits liés à l'affaire du marché public dit Paramount », indique le communiqué.

Ce marché « s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que de la loi de programmation pour la sécurité intérieure », selon la même source.

En mars, l'ancien Premier ministre d'Ibrahim Boubacar Keïta, Boubèye Maïga, était mort en détention dans une affaire de fraude présumée, malgré les alertes lancées par sa famille sur la dégradation de son état de santé.

AFP

CANADA

Le pape reconnaît un «génocide» dans le drame des pensionnats pour autochtones

Le pape François a reconnu que le drame des pensionnats pour autochtones au Canada s'assimilait à un « génocide », au retour d'un voyage de six jours lors duquel il a demandé « pardon » à de nombreuses reprises aux populations amérindiennes. Le souverain pontife a terminé sa tournée en prenant part à une cérémonie publique à Iqaluit, une ville inuite située dans le Grand Nord.

« Je n'ai pas prononcé le mot [durant le voyage] parce que cela ne m'est pas venu à l'esprit, mais j'ai décrit le génocide. Et j'ai présenté mes excuses, demandé pardon pour ce processus qui est un génocide », a déclaré le pape lors d'une conférence de presse dans l'avion le ramenant à Rome. « Enlever les enfants, changer la culture, changer la mentalité, changer les traditions, changer une race, disons le comme ça, toute une culture », a ajouté le souverain pontife en référence aux pensionnats pour enfants autochtones mis en place au Canada entre la fin du XIXe siècle et les années 1990.

Le pape s'excuse devant les Inuits

Il n'avait pas encore prononcé ces termes mais à plusieurs reprises, le pape François a répété ces formulations : « Je demande pardon, je suis désolé », lors de ses interventions publiques, que ce soit en espagnol, en anglais, ou même en inuktituk, la langue des Inuits, rapporte notre correspondante à Montréal, **Pascale Guéricolas**.

Pour la dernière étape de son voyage, le souverain pontife de 85 ans, s'est rendu à Iqaluit, capitale du Nunavut dans le Grand Nord canadien, où il a été accueilli au son de chants de gorge inuits, au milieu des maisons colorées. Dans cette petite ville accessible uniquement en avion et où vivent un peu plus de 7 000 personnes,



principalement des autochtones, le pape a évoqué les « grandes souffrances » de ceux placés de force dans des pensionnats visant à « tuer l'indien dans le cœur de l'enfant ».

Pèlerinage de pénitence

Le souverain pontife a aussi rappelé qu'il accomplissait un pèlerinage de pénitence en pensant aux enfants abusés dans les pensionnats religieux pour autochtones. Des abus infligés pas seulement par quelques catholiques selon lui.

Si certains survivants des pensionnats considèrent que la venue du pape au Canada va leur permettre d'entreprendre un processus de guérison, d'autres s'attendaient à davantage. Ils auraient voulu que François reconnaisse la responsabilité de l'institution dans les sévices subis par plusieurs générations d'enfants.

À plusieurs reprises, des manifestants ont aussi demandé la révocation de la doctrine de la découverte. Cette bulle papale, datant du XVIe siècle, autorise les colonisateurs à s'appropriier les territoires s'ils mènent une œuvre missionnaire.

« Les excuses du pape n'étaient pas complètes »

De nombreux autochtones rappellent qu'il reste beaucoup de chemin à faire

et que cela ne représente que la première étape d'un long processus de guérison. À Iqaluit, ils étaient nombreux à attendre aussi des réponses précises du pape au sujet du père Johannes Rivoire, devenu pour beaucoup un symbole de l'impunité des agresseurs sexuels protégés par l'Église. Un cas que le pape n'a pas évoqué dans son discours.

Ce prêtre français, qui a passé trois décennies dans le Grand Nord canadien, fait l'objet d'un mandat d'arrêt, mais il n'a pour l'instant jamais été inquiété. Il a quitté le Canada depuis 1993 et vit en France, à Lyon. Pour Kilivak Kabloona, présidente de l'organisation Nunavut Tunngavik qui représente les Inuits du Nunavut, « les excuses du pape n'étaient pas complètes ».

« Elles n'ont pas pris en compte les abus sexuels et n'ont pas reconnu le rôle institutionnel de l'Église catholique dans la protection des agresseurs, cette protection permet à la violence sexuelle de prospérer », estime-t-elle. « Nous aimerions que Rivoire soit extradé au Canada pour faire face à ses accusations devant les tribunaux et nous avons demandé au pape d'intervenir pour lui demander de revenir au Canada », ajoute-t-elle encore. Une délégation inuite a d'ailleurs prévu de se rendre en France en septembre.

(Avec AFP)

CNT

Dr Dansa Kourouma lance une offensive diplomatique

tiel, a écouté sa participation à la tournée africaine du Président Macron, pour poser ses valises à Conakry !

Ce comeback très imminent de la Guinée au sein de l'APF est loin d'être un retour négocié. Au contraire, il est le fruit d'une dynamique constructive enclenchée par le Président du CNT qui puise dans sa gibecière de grand leader de la société civile africaine, pour propulser son institution sur le devant de la scène.

La diplomatie parlementaire qui a aujourd'hui le vent en poupe se passe de commentaire. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard sur la participation des membres du Conseil national de la transition dans de grands rendez-vous parlementaires à l'échelle continentale et internationale.

Est-il besoin, de rappeler que dès l'installation de ses membres, le CNT a renoué avec l'union interparlementaire qui est en quelque sorte, l'ONU des parlements du monde !

Parmi les nombreuses participations des conseillers nationaux aux

rencontres internationales parlementaires, on peut citer entre autres :

La 60ème Assemblée générale de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes, Pacifique et de l'Union européenne(OEACP), la 41ème session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, tenue fin mars début avril 2022 en France.

Sans oublier l'atelier ce mois de juillet, au Nigéria sur les dépenses fiscales centrées sur l'Afrique de l'ouest organisé par l'Addis Tax initiative(ATI), conjointement avec le forum des administrations fiscales ouest africaines(FAFOA), la communauté économique de l'ouest(CEDEAO), le concil On Economic Policies(CEP) et le German Development Institute.

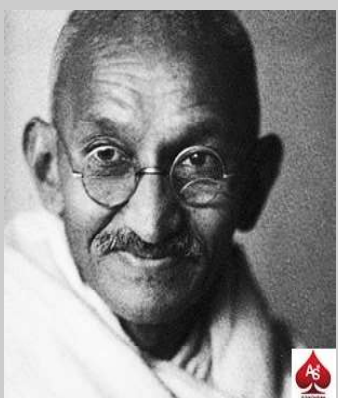
Cette offensive diplomatique du CNT sous la Direction de son Président Dr. Dansa Kourouma, va se poursuivre pour le grand bonheur du peuple de Guinée. », écrit la

Cellule de Communication du Conseil national de la Transition (CNT).

Une synthèse de Tidiane Diallo

GANDHI

«Sois le changement que tu désires voir en ce monde»



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

Opinion

GESTION DES DÉCHETS

avis d'un consultant en chaîne de valeur agricole

En Guinée, la production des multiples types de déchets est devenue un problème national avec des propositions de gestion souvent inadaptées. Partout dans le pays, il existe une multitude de sources de production des déchets. Il s'agit entre autres des ménages, des unités industrielles, des ateliers de couture, les garages de réparation des engins roulants, les marchés, les zones de carbonisation, les salles de spectacle, etc. Dans ces différents milieux socio-professionnels, il est rejeté sans aucune gestion professionnelle et durable des déchets liquides comme les huiles des moteurs, plastiques comme les emballages des produits alimentaires et cosmétiques, métalliques comme les canettes de jus, les vis, les seringues utilisées et autres déchets biomédicaux, les morceaux de fer abandonnés dans les ateliers de soudure, etc. La liste est longue chers lecteurs!

Ces différentes catégories de déchets, se trouvent abandonnées sur nos différentes routes, devant les magasins de vente, en bordures et dans les cours d'eau (marigot, rivière, fleuve et océan), devant nos cuisines, ou en fumée dans le milieu vital de la population, etc. Sur ce listing de milieux vitaux pollués, les zones industrielles seraient les plus noircies. Cette image doit interpeller tout bon citoyen sans oublier le rôle principal du pouvoir public à travers les différents départements techniques. Ces acteurs doivent mesurer l'impact négatif de ces rejets sur l'image des milieux de vie humaine, particulièrement sur la capitale Conakry qui reflète l'image du pays. Egalement, ils doivent savoir l'effet nocif de ces détritus sur la santé des populations et sur nos ressources naturelles d'une manière générale. Pire, nos autorités trouvent comme solution efficace, l'incinération des déchets. Dans les dépotoirs où se passe cette pratique d'incinération, les agents sont sans gants, sans masques, aucun matériel de protection parfois. Il y a t-elles des normes de gestion environnementale qui le re-

commandent dans le contexte actuel de notre pays ? Nos agents maîtrisent-ils les normes de gestion environnementale comme l'ISO 14001 ? Ces agents savent-ils les conséquences néfastes de cette démarche ? Ils contribuent de manière tangible au déséquilibre écologique du sol, de l'air et même des cours d'eau. Ces zones d'incinération se trouvent à quelles distances des habitations ? Connaissent-ils la composition en molécules toxiques de ces déchets ? Tiennent-ils compte de l'urbanisation rapide ? Connaissent-ils les interactions négatives entre ces molécules polluantes et l'organisme humain ? Font-ils des analyses de la fumée pour se permettre de pratiquer l'incinération ? Savent-ils qu'ils sont les premières victimes de ses pratiques ? Peut-être oui! A voir les tas d'ordure en incinération, il n'y a aucun tri effectué en amont. Par exemple, les flacons de jus sont calcinés avec leur contenu en jus, étant dans des emballages secondaires bien biodégradables. Ces flacons sont également récupérables pour être transformés en chaussures plastiques, en bassines de lavage des vêtements, en dalettes écologiques, etc. Réfléchissons mieux et simplement. Cette mauvaise image remet notre pays au rang des nations sans plan de gestion professionnelle de notre équilibre écologique ou non revu. Il faut savoir que dans un proche avenir, nous pouvons faire face à la pollution ingérable de nos espaces vitaux (sol, eau et air). Ce qui ne garantit nullement une meilleure vie pour notre population déjà majoritairement pauvre et exposée à plusieurs pathologies.

Cependant, nous n'avons plus besoin d'aller apprendre les bonnes pratiques de gestion de nos multiples déchets ci-haut cités. Nous avons bel et bien des ressources humaines, matérielles et financières avec des stratégies de dépollution à l'image des pays qui ont déjà réussi à assainir chez eux suivant des référentiels internationaux. Pour le cas guinéen, n'allons pas loin, organisons-nous mieux en faisant ceci :

- Fixons-nous l'objectif d'assainir notre pays de manière durable et non saisonnière ;

- Identifions les PME et personnes ressources spécialisées dans la gestion durable de l'environnement et leur communiquer cet objectif ;

- Renforçons leur connaissance en gestion environnementale, qui serait bien nécessaire ;

- Avec eux, organisons-nous en mettant des plans d'action réalistes et réalisables dans le temps et dans l'espace, en conformité avec les normes de gestion environnementale ;

- Affectons des moyens de réalisation (poubelles, moyens de transport, moyens de protection individuelle des agents, etc) et réveillons nos textes de loi relatifs et bien adaptés à l'assainissement de nos espaces vitaux. Ces textes de loi doivent être revus, communiqués, appliqués et évalués régulièrement sur le terrain;

- Construisons des unités de valorisation des différentes catégories de déchets avec une gestion bien organisée, débarrassée de toute influence ennuyante. Ce n'est pas impossible. C'est d'ailleurs un moyen de création d'emplois.

- Suivons la réalisation progressive des activités des PME et évaluons-les techniquement à des fréquences régulières;

- Aimons notre pays en étant des bons patriotes et imitons les bons exemples

Par Mamady DIAWARA

Student PhD

ED GAIA Montpellier

Tél.: +224 622208202

+ 33749898623

E-mail :

mamadydiawara280@yahoo.fr

Proverbe Africain

"Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse."

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des Nation

« Recrutement d'un(e) Consultant (e) National (e) Pour Elaboration Du Plan En Gestion Des Achats Et Des Stocks (Gas) Du Cadre Stratégique National De La Riposte Au Sida 2023-2027 Assorti D'un Budget ».

Le/la consultant (e) devra au moins avoir :

Education :

Titulaire d'un diplôme universitaire en Santé publique, en pharmacie, en Médecine, ou dans d'autres domaines d'étude équivalent avec formation complémentaire dans la quantification et la gestion des médicaments liés au VIH ;

Excellentes qualités de communication, de travail en équipe et relationnel, de transmission du savoir, de prise de décision et d'initiative).

Expérience :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans :
 - L'évaluation d'un système de gestion des achats et stocks de médicaments, produits médicaux et équipements VIH/TB ;
 - Identification des hypothèses de quantification des produits de santé en général et les produits VIH/SIDA en particulier ;
 - La mise en place d'une méthode de prévision et de quantification des besoins et de gestion d'entrepôt ;
 - La mise en place et la gestion de système informatisé de gestion des stocks ;
 - Avoir une bonne connaissance des produits de santé utilisés dans le domaine du VIH ;
 - Avoir une bonne connaissance des équipements médicaux VIH (automates, compteurs CD4, Appareils de charge virale...);
 - Avoir des connaissances en Word, Excel, base des données ;
 - Avoir des connaissances sur un logiciel de gestion des achats et des stocks

Langues requises :

Maîtrise du français écrit et parlé,
L'anglais et la maîtrise des langues locales serait un atout.

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le consultant soumettra une offre technique comprenant notamment l'approche méthodologique, sa compréhension de la mission, le déroulement de la mission, les différentes tâches à faire et le contenu des rapports à fournir. Une séance de présentation et de validation du plan de réalisation de la mission sera organisée avec le consultant avant le démarrage effectif des travaux. L'offre technique sera accompagnée d'une offre financière détaillée en GNF.

Les candidats intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence à travers le lien

https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=93993

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org

Chaque envoi ne doit pas dépasser **5 MB** ;

La soumission en version physique sous plis fermés n'est pas acceptée.

Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique ic.offres.gn@undp.org ne sera pas prise en compte.

Date limite de dépôt des dossiers : 14 Août 2022.

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des Nation

Recrutement de deux Consultants pour soutenir la collecte de données et la revue documentaire dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale DRONE – Projet SDG

Financing :

(01)Consultant(e) national(e) et (01)Consultant(e) international(e)

Le PNUD-GUINEE recherche deux Consultants : (01) Consultant(e) national(e) et (01) Consultant(e) international(e) pour soutenir la collecte de données et la revue documentaire dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale DRONE – Projet SDG Financing.

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le soumissionnaire (e) devra soumettre obligatoirement, sous peine de rejet, deux dossiers distincts :

a) Une offre technique qui comprend :

- ✓ Une lettre de candidature ou de motivation exprimant l'intérêt du consultant et ses capacités à réaliser cette mission, adressée à Monsieur le Représentant Résident adjoint du PNUD Guinée ;
- ✓ Une brève description de la méthodologie de travail et de l'approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDR (proposition technique), ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus à chaque phase du processus ;
- ✓ La note méthodologique de 05 pages maximum (excluant les annexes) précisant le niveau de compréhension de la consultance, la méthodologie d'intervention pour répondre au TDR et conduire l'étude et le programme de travail de la consultance ;
- ✓ Un CV détaillé du candidat, indiquant les expériences dans le domaine suscitée, ainsi que les copies des diplômes ; et le formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et signé (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) et y ajouter au moins trois (03) références (nom, téléphone et adresse électronique) de clients ou structures avec lesquelles vous avez collaboré. (Voir TDRs pour les détails);
- ✓ Les références de missions similaires effectuées par le candidat doivent aussi être fournies.

b) Une proposition financière, établie sur la base d'un montant forfaitaire (lump sum), incluant les honoraires, et toutes autres dépenses pertinentes (conformément aux consignes indiquées dans les TDR CI-JOINT POUR DETAILS).

Les candidats intéressés sont priés de consulter les versions intégrales des termes de référence (TDRs) du poste à travers le lien de publication ci-dessous ou le retirer au siège du PNUD, au service des achats :

Consultant national : https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=93860

Consultant international : https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=93861

Date limite & lieu de remise des candidatures :

Pour postuler, nous vous prions de soumettre votre candidature au plus tard :

Le **mardi 09 août 2021 à 00 heures temps universel** pour le Consultant national

Le **mercredi 10 août 2021 à 00 heures temps universel** pour le Consultant international

Parcourriel à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org; avec pour objets ou références:

Consultant national : « GIN10-UNDP-191147-GUINEE/IC-2022- Un(e) consultant(e) national(e) pour soutenir la collecte de données et la revue documentaire dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale DRONE – Projet SDG Financing »

Consultant international : « GIN10-UNDP-191146-GUINEE/IC-2022- Un(e) consultant(e) international(e) chargé(e) de l'élaboration de la stratégie nationale DRONE – Projet SDG Financing »

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Maison Commune, Commune de Matam Coléah Corniche Sud, Rue M002

BP 222 Conakry, République de Guinée.

A noter que:

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5 MB
- La soumission en version physique sous plis fermés n'est pas acceptée.
- Toute offre reçue hors délai, envoyée par un autre canal outre que celui indiqué ci-dessus (ic.offres.gn@undp.org) sera purement et simplement rejetée.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.

Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.

En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org

Communiqué de presse de l'assemblée régionale 2022

Un événement mondial favorise la poursuite de la paix

L'assemblée régionale de 2022 « Recherchez La Paix » réunit les téléspectateurs de 239 pays en plus de 500 langues

CONAKRY – Alors que la guerre en Europe domine l'attention du public, les téléspectateurs de Guinée s'uniront à des millions d'autres à travers le monde pour le congrès annuel des Témoins de Jéhovah. Le thème de ce congrès de cette année est « Recherchez La Paix! » « Cette assemblée est un exemple sur la façon dont la paix est en train d'être réalisée par une communauté mondiale en ce moment, car elle unit des millions de personnes même dans des zones de conflit comme l'Ukraine et la Russie », a déclaré Thierry Pourthié, Porte-parole des Témoins de Jéhovah en Guinée. « Le pouvoir des principes discutés transcende les frontières nationales, les différences ethniques et les barrières linguistiques. Les particuliers et les familles bénéficieront de la participation au programme. Les Témoins de Jéhovah organisent des assemblées à l'échelle mondiale depuis plus de 100 ans. Suivant la pratique des deux dernières années, le programme virtuel de cette année sera disponible progressivement tout au long des mois de juillet et d'août. La première partie de l'émission sera disponible en streaming ou en téléchargement à partir du 27 juin 2022.



Tous sont invités à assister à l'événement en se rendant sur le site jw.org, dans l'application gratuite JW Library (sous BIBLIOTHEQUE / VIDEOS / JW Télédiffusion), ou sur des plateformes de streaming telles que ROKU TV ou Apple TV. Le programme est gratuit et accessible à tous.

L'assemblée de trois jours sera disponible en six parties, chacune correspondant à une demi-journée du programme. Les sujets traités sont les suivants :

- Comment l'amour conduit à la paix intérieure et à la paix avec les autres.
- Pourquoi la Bible peut être appelée « la feuille de route vers la paix familiale ».
- Comment atteindre la paix même en cas de maladie, de problèmes économiques, de catastrophes naturelles ou d'autres difficultés.
- Ce que les gens du monde entier font pour jouir de la paix.
- Pourquoi l'amitié avec Dieu peut conduire à la paix véritable.

Pour plus d'information, veuillez contacter les Témoins de Jéhovah en Guinée au +224 623 07 6732 ou par email au InboxPID.LR@bethel.jw.org.

JOURNÉE DU PROGRAMME	DATE DISPONIBLE POUR LE STREAMING OU LE TÉLÉCHARGEMENT A PARTIR DE JW.ORG	DATES LES ASSEMBLÉES DU MONDE ENTIER VERRONT ENSEMBLE LE PROGRAMME
Vendredi matin	27 juin	2 - 3 juillet
Vendredi après-midi	4 juillet	9 - 10 juillet
Samedi matin	18 juillet	23- 24 juillet
Samedi après-midi	25 juillet	30 - 31 juillet
Dimanche matin	8 août	13 - 14 août
Dimanche après-midi	15 août	20 - 21 août